

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, vendredi 16 avril 2021

### **VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN HAUTE-SAVOIE : DES CRÉNEAUX DE VACCINATION OUVERTS DÈS CE WEEK-END AUX PROFESSIONNELS DE PLUS DE 55 ANS CONSIDÉRÉS COMME PLUS EXPOSÉS AU VIRUS DE LA COVID-19**

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a d'ores et déjà permis de protéger près de 1,4 million de personnes en Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier les plus à risque de développer des formes graves de la maladie et en Haute-Savoie, ce sont près de 158 620 personnes qui ont d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin et 37 404 qui ont reçu les deux doses.

Afin de poursuivre l'accélération, le Gouvernement a ouvert depuis le début de la semaine la vaccination en ville aux personnes âgées de plus de 55 ans, avec ou sans facteurs de comorbidités et en centre de vaccination pour toutes les personnes âgées de 60 et plus.

**Afin de faciliter la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus, des créneaux de vaccination seront proposés dès ce week-end, les samedi 17 et dimanche 18 avril.**

**Les professionnels éligibles à ce dispositif, lorsqu'ils sont plus de 55 ans sont :**

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes et les surveillants pénitentiaires ;
- Les personnels techniques des collectivités territoriales de plus de 55 ans intervenant dans les établissements scolaires ;
- Les agents de surveillance des douanes de plus de 55 ans.

Dans le département de la Haute-Savoie, Le centre de vaccination de la Roche-sur-Foron accueillera les professionnels éligibles dès ce samedi de 9h00 à 18h.

Les professionnels éligibles, qui seront vaccinés avec le vaccin Astrazeneca, peuvent ainsi se présenter sur rendez-vous en s'inscrivant sur Doctolib (il convient d'inscrire sur le moteur de recherche de Doctolib « Centre de vaccination des professionnels exposés Covid19 La-Roche-sur-Foron ») et se faire vacciner sur présentation d'une justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Parallèlement, ces professionnels pourront bien entendu aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.

**Contacts presse  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr